

# ENJEUX DE LA FORMATION A2

## Nos permis deux roues et permis moto

Tous les véhicules ne nécessitent pas le même permis de conduire. Chaque véhicule a ses spécificités qu'il convient de connaître afin de choisir le permis adapté. A l'école de conduite Armor Conduite, nous vous guidons dans le choix de votre **permis ou formation deux roues**.

**Voici nos enseignements :**

- Le permis de conduire AM du permis de conduire (anciennement BSR), est requis pour conduire, à partir de 14 ans, un deux roues d'une cylindrée inférieure ou égale à 50 cm<sup>3</sup> et d'une puissance inférieure ou égale à 4 kw.
- Le permis de conduire A1, à partir de 16 ans pour votre moto 125 cm<sup>3</sup> et une puissance inférieure ou égale à 11 kw ou tricycle à moteur de même cylindrée ou puissance.
- La formation A1 pour les titulaires du permis de conduire B depuis au moins 2 ans.
- Le permis de conduire A2, pour votre motocyclette d'une puissance maximale de 47 chevaux soit 35 kw et à partir de 18 ans.
- Le permis A appelé également passerelle, pour les titulaires du permis A2 depuis au moins 2 ans, pour la conduite d'une moto d'une puissance supérieure ou égale à 47 chevaux soit 15 kw.

## Notre moniteur qualifié pour votre permis deux roues

Notre moniteur vous suit dans votre apprentissage et veille au succès de votre parcours. Nous vous garantissons un travail sérieux dans une ambiance conviviale.

Comme dans la formation au permis voiture, le candidat au permis moto doit avoir confiance en son moniteur pour progresser.

En effet, à la différence de la conduite en voiture, l'élève est seul sur son **véhicule à deux roues** et doit reproduire les bonnes pratiques démontrées par son moniteur.

Thierry vous aide à :

- Maîtriser au mieux et de manière sécurisée les techniques propres à la conduite d'un 2 roues.
- Être en confiance sur la route.
- Prévenir les comportements des autres usagers.
- Vous responsabiliser.
- Prendre conscience des risques encourus par les motards.
- Acquérir l'état d'esprit de respect et de sécurité propre à la bonne conduite en moto.

# Le déroulement de votre permis ou formation 2 roues

Toutes nos formations 2 roues se déroulent en deux étapes distinctes :

- Plateau (hors circulation)
- Circulation

La partie plateau a lieu sur une piste privée située au port de commerce, rue Amiral Galache à Brest, pour environ 15 minutes en partant de l'école de conduite. Le cours débute au départ de l'école de conduite située au 20 rue de Robespierre à Brest, l'élève au guidon de la moto à partir du moment où celui-ci a atteint le niveau sécuritaire nécessaire. Sans cela, l'élève moto restera passager du moniteur pour le trajet.

Les cours débutent après une évaluation de départ d'une durée d'une heure et à l'issue de laquelle un volume horaire minimum prévisionnel de formation aura été fixé par l'enseignant et accepté par l'élève.

Les leçons sur plateau formeront l'élève aux techniques de freinage, d'inclinaison pour tourner et virer que ce soit en allure lente ou normale, en situation d'urgence ou non et sur sol sec et mouillé.

Il aura également des notes sur les vérifications de propreté, d'état et de fonctionnement des différents éléments mécaniques et de sécurité de sa moto, ainsi que leur incidence sur une conduite sécuritaire. Il en sera de même concernant l'aspect réglementaire et protecteur de son équipement.

## L'objectif de formation

L'objectif est que l'élève, après avoir reçu une formation théorique et pratique sur plateau et sur route, riches en échanges fructueux, atteigne un niveau satisfaisant pour être présenté avec un stress négligeable aux deux épreuves du permis moto sollicité.

## La finalité

La finalité est que le candidat conduise une motocyclette de manière sécuritaire et autonome tout en y prenant du plaisir.

*Le deux roues, un maximum de sécurité pour un maximum de plaisir*